

## CONTRATS DE TÉLÉCOMMUNICATION MOBILE

Exercice financier : 2016-2017

Trimestre : Janvier - Mars

Nom du fournisseur	Types d'appareils	Nombre de forfaits cellulaires		Coûts d'acquisition	Coûts de service mensuels
		Actifs	En réserve		
Rogers	Clé cellulaire	0	0	0,00 \$	37,40 \$
Rogers	Tablette	2	0	0,00 \$	88,47 \$
Rogers	Téléphone intelligent	506	23	469,03 \$	22 344,54 \$
Bell	Tablette	0	0	0,00 \$	84,00 \$
Télus	Téléphone intelligent	30	2	298,72 \$	2 158,90 \$

### Information complémentaire

Le service de clé cellulaire est annulé depuis le mois de mars 2017. Le coût indiqué représente les frais encourus pour les mois de janvier et février 2017.

Le service de tablette avec le fournisseur Bell a pris fin au cours du trimestre.

Les coûts d'acquisition et de service mensuels sont payés par le ministère de la Justice qui agit à titre de fournisseur de services pour le DPCP. Le DPCP rembourse les coûts de télécommunication mobile au ministère de la Justice par le biais d'une entente de services.